

**Conseil économique et social**Distr.: Générale
7 janvier 2004Français
Original: Anglais**Commission des stupéfiants**

Quarante-septième session

Vienne, 15-22 mars 2004

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Trafic et offre illicites de drogues: situation mondiale
en ce qui concerne le trafic de drogues et mesures prises
par les organes subsidiaires de la Commission****Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues****Rapport du Secrétariat***Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu général des tendances et des caractéristiques de la production et du trafic illicites de drogues au niveau mondial pour la période 2002-2003.

En Afghanistan, la culture illicite d'opium, qui a repris à grande échelle en 2002, a encore progressé de 8 % en 2003. La culture du cocaïer dans le monde a baissé pour la deuxième année consécutive en 2002. Les taux d'interception s'agissant des opiacés et de la cocaïne sont demeurés stables.

Les saisies d'héroïne dans le monde se sont maintenues au même niveau tandis que celles de cocaïne, d'herbe de cannabis et de stimulants synthétiques ont enregistré une légère baisse. Les saisies d'opiacés (héroïne, opium et morphine, exprimés en équivalents héroïne), de résine de cannabis et d'amphétamine ont augmenté.

Plus de la moitié des saisies d'héroïne dans le monde continuent de s'opérer en Asie, et ce dans des proportions semblables tant en Asie de l'Est qu'en Asie occidentale. Un tiers des saisies dans le monde ont eu lieu en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Les saisies d'héroïne ont baissé dans les pays qui se trouvent sur la route des Balkans et sont demeurées stables, mais à un niveau élevé, en Asie centrale.

* E/CN.7/2004/1.



Le trafic de cocaïne continue de toucher principalement les Amériques et l'Europe occidentale. Ensemble, les saisies opérées en Colombie et aux États-Unis d'Amérique ont représenté près des deux tiers du total des saisies dans le monde. Le trafic a considérablement augmenté dans certains pays d'Europe occidentale.

Les interceptions de méthamphétamine ont eu lieu pour la plupart en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique du Nord. L'essentiel des saisies d'amphétamine et d'ecstasy dans le monde a été opéré en Europe, où la plupart des pays ont enregistré une augmentation des saisies.

À en juger par les saisies de l'ensemble des drogues illicites dans le monde, mesurées en unités de consommation, le cannabis demeure la drogue dont le trafic est le plus répandu dans le monde, suivi de la cocaïne et de l'héroïne. Encore une fois, la plupart des saisies d'herbe de cannabis ont été opérées en Afrique et dans les Amériques, et l'essentiel des saisies de résine de cannabis en Asie et en Europe.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-6	4
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2002-2003	7-31	4
A. Cannabis	7-10	4
B. Opium	11-23	5
C. Coca	24-31	8
III. Tendances mondiales et régionales du trafic de plantes narcotiques jusqu'en 2002	32-83	10
A. Cannabis	32-50	10
B. Opiacés	51-68	13
C. Cocaïne	69-83	17
IV. Tendances mondiales et régionales de la fabrication et du trafic illicites de drogues de synthèse, jusqu'en 2002	84-104	21
A. Stimulants de type amphétamine	84-103	21
B. Autres drogues	104	26
V. Conclusions	105-113	26

Figures

I. Culture illicite du pavot à opium et production d'opium dans le monde, 1990-2003	6
II. Culture du cocaïer, production de feuilles de coca et fabrication potentielle de cocaïne dans le monde, 1990-2002	8
III. Saisies de résine et d'herbe de cannabis dans le monde, 1990-2002	10
IV. Répartition des saisies de résine de cannabis dans le monde, 2001 et 2002	12
V. Interception d'opiacés dans le monde et offre potentielle d'héroïne sur le marché mondial, 1990-2002	14
VI. Répartition mondiale des saisies d'héroïne, 2001 et 2002	15
VII. Saisies d'héroïne dans le monde entier, en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Asie du Sud-Ouest et au Proche et Moyen-Orient, 1990-2002	16
VIII. Taux d'interception et offre potentielle de cocaïne sur le marché mondial, 1990-2002	18
IX. Répartition mondiale des saisies de cocaïne, 2001 et 2002	18
X. Saisies de cocaïne dans le monde, dans les Amériques et en Europe, 1990-2002	20
XI. Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1990-2002	23
XII. Répartition mondiale des saisies de méthamphétamine, 2001 et 2002	23

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production et du trafic illicites de drogues, aux niveaux régional et mondial, sur la base des informations les plus récentes dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport examine les tendances concernant, d'une part, la culture illicite de cannabis, de cocaïer et de pavot à opium, d'autre part, la production illicite de coca et d'opium. Il présente une mise à jour des tendances du trafic des opiacés, de la cocaïne et du cannabis, ainsi que de la fabrication et du trafic illicites des stimulants synthétiques et d'autres drogues.

2. Le rapport vise à appuyer l'action que mènent les États Membres pour lutter contre la production et le trafic illicites de drogues et à améliorer la coordination de leur action aux niveaux régional et mondial.

3. Les données concernant les cultures illicites de plantes servant à fabriquer des drogues et la production de drogues d'origine végétale proviennent des résultats des dernières enquêtes sur la surveillance des cultures illicites publiés et présentés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Les réponses apportées aux questionnaires destinés aux rapports annuels, troisième partie (Offre illicite de drogues) par les gouvernements pour 2002 et les années antérieures ont constitué la principale source d'information sur les saisies de drogues. Pour 2002, 111 questionnaires au total avaient été retournés au 10 décembre 2003. Malheureusement, au moment de l'établissement du présent rapport, un certain nombre de pays particulièrement pertinents pour déterminer les tendances en matière de trafic n'avaient pas encore retourné de questionnaires.

4. Les données concernant les saisies en 2003 proviennent de rapports sur d'importantes saisies de drogues que les gouvernements ont communiqués à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Environ 30 États soumettent régulièrement ce type de rapport.

5. Les rapports de pays reçus par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ou soumis à la Commission des stupéfiants et à ses organes subsidiaires et les rapports des bureaux locaux de l'Office ont également servi de sources d'information.

6. Les tendances en matière de trafic décrites dans le présent rapport sont établies à partir de données sur les saisies de drogues. Les statistiques sur les saisies de drogues constituent des indicateurs indirects valables sur les tendances en matière de trafic. Il faut toutefois les prendre avec prudence, car elles résultent également de différentes méthodes d'établissement de rapports et dépendent de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2002-2003

A. Cannabis

7. Le cannabis reste, dans le monde, la drogue d'origine végétale la plus couramment produite et consommée et celle qui fait l'objet du plus vaste trafic. Du

fait du développement de sa production dans le monde et de la quasi-absence de systèmes de surveillance, on ne dispose pas actuellement d'estimations sur la production mondiale de cannabis. Les quantités croissantes de cannabis saisi laissent penser que la culture de cette drogue dans le monde est en augmentation régulière.

8. En 2003, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Maroc, un des plus gros pays producteurs de résine de cannabis, ont mené la première enquête sur la production de cannabis dans ce pays. Selon les estimations, la culture du cannabis occupait une superficie totale de 134 000 hectares dans les cinq provinces septentrionales qui ont fait l'objet de l'enquête, ce qui représente une production potentielle de 3 080 tonnes de résine de cannabis. L'enquête a révélé que 96 600 ménages, soit 66 % des ménages ruraux dans la zone considérée, s'adonnaient à la culture du cannabis¹.

9. Dans leurs rapports pour 2002, les États de toutes les régions ont signalé avoir repéré des zones où se pratique la culture illicite du cannabis. Les pays suivants ont déclaré avoir éradiqué la culture de cannabis sur des superficies supérieures à 500 hectares: Mexique (30 774 ha), Kirghizistan (2 278 ha) et Paraguay (773 ha). L'Australie et des pays d'Amérique du Nord et d'Europe continuent de signaler la culture hydroponique (sous abri) du cannabis.

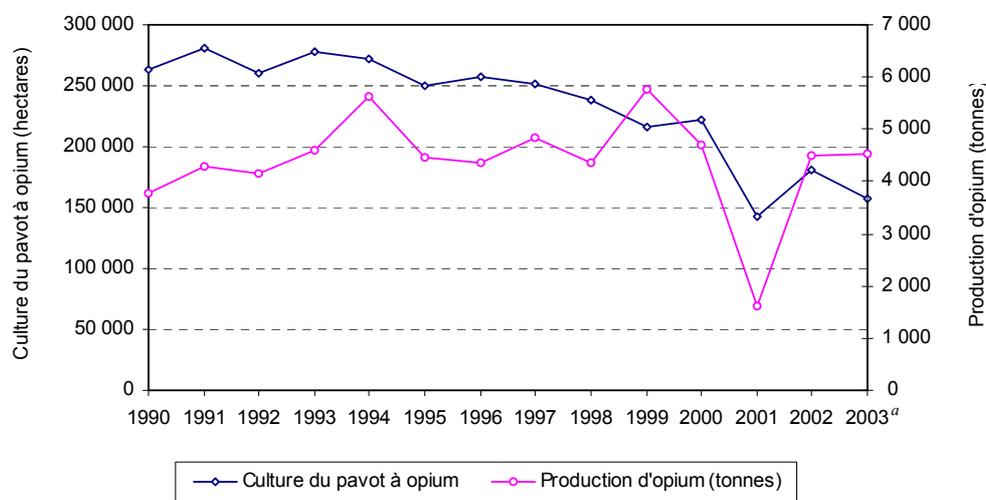
10. En 2002, les saisies de plantes de cannabis dans le monde ont atteint 25 800 tonnes, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2001. Au moment de l'établissement du présent rapport, la plus grosse saisie de plantes de cannabis dans le monde en 2002 avait été signalée par la Turquie (11 605 tonnes).

B. Opium

1. Culture illicite du pavot à opium et production d'opium

11. La production illicite d'opium dans le monde a progressé de nouveau en 2002, après avoir fortement chuté en 2001. La reprise à grande échelle de la culture illicite du pavot à opium en Afghanistan en 2002 a occulté le recul de cette culture au Myanmar (de 23 %) et en République démocratique populaire lao (de 18 %). La production illicite d'opium en 2002 a ainsi été estimée à 4 500 tonnes contre 1 600 tonnes en 2001 (voir fig. I). La production illicite potentielle d'héroïne a été estimée à 450 tonnes pour 2002, contre 160 tonnes en 2001.

Figure I
Culture illicite du pavot à opium et production d'opium dans le monde, 1990-2003



^a Chiffres préliminaires.

12. En 2002, les pays suivants représentaient 97 % de la production illicite mondiale d'opium, à savoir: Afghanistan, 76 %; Myanmar, 18 %; République démocratique populaire lao, 2 % et Colombie, 1 %. Le Mexique, le Pakistan, la Thaïlande et le Viet Nam représentaient les 3 % restants. L'éradication de la culture de pavot à opium sur des étendues supérieures à 500 hectares a été signalée pour 2002 par les pays suivants: Afghanistan (17 300 ha), Colombie (3 371 ha), Mexique (19 157 ha), Myanmar (10 474 ha) et Thaïlande (507 ha).

13. Il ressort de l'enquête sur l'opium en Afghanistan réalisée en 2003 par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime que la culture du pavot à opium a continué de progresser, avec 80 000 hectares en 2003 contre 74 000 hectares en 2002, soit une progression de 8 %. En 2003, cette culture s'est étendue à des régions autres que les provinces qui la pratiquent traditionnellement (Helmand, Nangarhar, Oruzgan et Kandahar), touchant 28 des 32 provinces du pays. La production d'opium pour 2003 est ainsi estimée à 3 600 tonnes, contre 3 400 tonnes en 2002, soit une augmentation de 6 %.

14. En 2003, des opérations d'éradication ont été menées par les autorités locales dans certaines provinces d'Afghanistan. L'impact a été particulièrement sensible dans les provinces de Helmand et de Kandahar. Les autorités ont signalé l'éradication de 21 430 hectares au total. Les résultats de l'enquête prennent en compte la situation après éradication².

15. Au Myanmar, l'enquête effectuée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en 2003 a montré qu'avec une baisse supplémentaire de 24 %, la culture du pavot à opium était actuellement évaluée à 62 200 hectares pour 2003, contre 81 400 hectares en 2002. Depuis 1996, les superficies cultivées ont baissé de plus de 100 000 hectares, soit 62 %. Au niveau national, la production potentielle d'opium est estimée à 810 tonnes. Selon les données communiquées par les

autorités pour 2003, il aurait été procédé à l'éradication de 638 hectares. Les estimations concernant les cultures sont faites sur la base de la situation après éradication³.

16. En République démocratique populaire lao, il ressort de l'enquête réalisée avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime que la culture du pavot à opium a encore baissé de 15 %, s'établissant à 12 000 hectares en 2003 contre 14 100 hectares en 2002. Malgré cette baisse, la production potentielle d'opium, en raison de conditions climatiques favorables pendant la campagne 2003, est encore estimée à 120 tonnes pour 2003, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2002. Les autorités ont signalé que 4 134 hectares au total avaient été éradiqués entre novembre 2002 et mars 2003. Les estimations concernant les cultures sont faites sur la base de la situation après éradication⁴.

2. Évolution des prix du pavot à opium à l'exploitation

17. Le prix moyen à l'exploitation de l'opium frais en Afghanistan était estimé en 2003 à 283 dollars le kilogramme, soit 19 % de moins que le prix moyen de 2002. Environ 80 % des revenus des paysans qui pratiquent la culture de l'opium (soit 1,7 million de cultivateurs et leur famille, selon les estimations), provenaient des régions traditionnellement productrices d'opium de l'est et du sud du pays.

18. Au Myanmar, les données recueillies sur les prix de l'opium en 2003 concernaient la campagne 2002. Le prix moyen à l'exploitation d'un kilogramme d'opium était de 115 dollars en 2002, soit une baisse de 24 % par rapport à 2001. Pour 2003, avec un prix de l'opium frais estimé à 130 dollars le kilogramme, les 350 000 ménages qui cultivaient le pavot à opium dans l'État de Shan se procureraient un revenu moyen de 175 dollars en vendant leur récolte individuelle d'opium, ce qui représentait 70 % de leur revenu monétaire annuel.

19. En République démocratique populaire lao, les données recueillies sur les prix de l'opium en 2003 concernaient également la campagne 2002. Le prix moyen à l'exploitation du kilogramme d'opium était de 160 dollars en 2002, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2001. Les données récentes recueillies par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur les prix de détail de l'opium permettent de penser que les prix augmenteront encore en 2003, et de manière substantielle. En 2002, la culture illicite du pavot à opium a rapporté à environ 40 000 ménages un revenu de 88 dollars seulement par famille, mais ce chiffre représentait 42 % de leur revenu monétaire annuel.

3. Fabrication illicite d'héroïne

20. Si l'on évalue la production totale d'opium en 2002 à 4 500 tonnes, on peut en déduire que la quantité potentielle d'héroïne fabriquée était de 450 tonnes. L'Autorité afghane de transition a signalé en octobre 2003 que chaque jour environ 1,2 tonne d'opium était transformée en héroïne dans les zones frontalières. Elle a en outre signalé que dans la province de Helmand, une vingtaine de laboratoires mobiles s'employaient à transformer de l'opium en héroïne. La transformation de l'opium en héroïne a également été signalée à Kandahar, Badakhshan et Nangarhar.

21. Pour 2002, le Myanmar a signalé avoir détecté neuf laboratoires clandestins de fabrication d'héroïne dans les régions septentrionales de l'État de Shan. L'Inde a fait état de la découverte de sept laboratoires clandestins de fabrication d'héroïne et

d'un laboratoire de fabrication de morphine, et la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) de six petits laboratoires de transformation ou de coupage de drogues. La Colombie a signalé avoir détecté trois laboratoires clandestins d'héroïne et le Mexique, un.

22. En Europe orientale, il a été fait état de la fabrication d'opiacés, tels que l'"héroïne polonaise", à partir notamment de paille de pavot. Les autorités polonaises ont fait état de la détection de 14 laboratoires clandestins de fabrication d'opiacés en 2002, contre 408 en 2001.

23. Dans le monde, 41 laboratoires de fabrication clandestine d'opiacés auraient été mis au jour en 2002, contre 723 en 2001. La Fédération de Russie avait signalé en avoir détecté 232 en 2001, mais pour 2002 ou ne disposait pas de données concernant ce pays au moment de l'établissement du présent rapport.

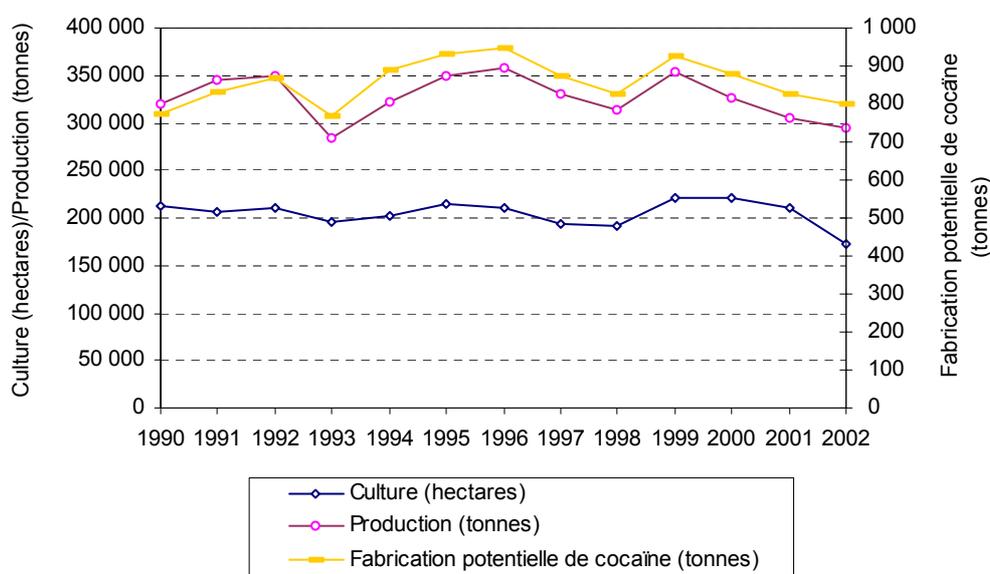
C. Coca

1. Culture illicite du cocaïer et production de feuilles de coca

24. En 2002, la culture du cocaïer a régressé dans le monde pour la deuxième année consécutive. La superficie des cultures illicites de cocaïer en Colombie a diminué de 30 % entre novembre 2001 et décembre 2002, ce qui a grandement contribué à la baisse de 18 % des cultures illicites de cocaïer au niveau mondial. Au Pérou, la superficie consacrée à la culture du cocaïer a légèrement augmenté en 2002. La Bolivie a enregistré une progression de la culture du cocaïer pour la deuxième année consécutive, après une baisse régulière entre 1996 et 2000. La production potentielle de feuilles de coca sèches a été évaluée à 294 400 tonnes en 2002. La quantité potentielle de cocaïne qui pourrait être fabriquée avec cette production a été quant à elle estimée à 800 tonnes, soit moins que l'estimation de 827 tonnes faite pour 2001 (voir fig. II).

Figure II

Culture du cocaïer, production de feuilles de coca et fabrication potentielle de cocaïne dans le monde, 1990-2002



25. En 2002, la Colombie représentait 59 % de la superficie totale consacrée à la culture illicite du cocaïer dans le monde, tandis que la part du Pérou et de la Bolivie était, respectivement, de 27 % et de 14 %. Selon les estimations, la production de cocaïne pourrait se répartir comme suit entre ces trois pays: Colombie, 72 %; Pérou, 20 %; et Bolivie, 8 %.

26. L'enquête sur la coca en Colombie effectuée en 2002 avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a montré qu'en décembre 2002, environ 102 000 hectares de cocaïer étaient cultivés dans 21 des 32 départements de la Colombie, ce qui représente une baisse de 30 % par rapport aux 145 000 hectares cultivés en novembre 2001. La production potentielle de cocaïne en 2002 a été estimée à 580 tonnes, contre 617 tonnes en 2001. En 2002, 130 364 hectares de cultures de cocaïer auraient été éradiqués au total par la brigade des stupéfiants de la police colombienne, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2001⁵.

27. Il ressort de l'enquête réalisée au Pérou en 2002 avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime que la culture illicite du cocaïer y occuperait 46 700 hectares, ce qui représente une augmentation de 1 % par rapport à l'estimation de 2001, à 46 200 hectares. La production de cocaïne a été évaluée à 160 tonnes, contre 150 tonnes en 2001. Pour 2002, le Gouvernement a fait état de l'éradication de 7 133 hectares de culture de cocaïer, soit un chiffre en augmentation de 85 % par rapport à celui de 2001⁶.

28. En Bolivie, le troisième pays producteur de coca, la première enquête effectuée sur la coca avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a permis d'établir que 13 800 hectares de cocaïer étaient cultivés en 2002 dans la région de Yungas de La Paz. La superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a été estimée à 24 400 hectares, contre 19 900 hectares en 2001. La fabrication de cocaïne a été évaluée à 60 tonnes, donc inchangée par rapport à 2001⁷. Le Gouvernement bolivien a fait état de l'éradication de 9 866 hectares de coca dans le pays en 2002, superficie inchangée par rapport à celle déclarée en 2001.

29. On ne disposait pas encore des résultats des enquêtes sur la coca réalisées en 2003 au moment de l'établissement du présent rapport.

2. Fabrication illicite de cocaïne

30. Une quantité de 800 tonnes de cocaïne pourrait être fabriquée avec la production totale de feuilles de coca estimée à 294 400 tonnes en 2002. Le Gouvernement colombien a signalé avoir découvert en 2002 1 434 laboratoires de fabrication clandestine de substances tirées de la feuille de coca, contre 1 555 en 2001. Ces laboratoires ont été découverts, pour la plupart, au sud et au nord de la forêt ombrophile colombienne. Le Pérou a signalé avoir découvert 238 laboratoires clandestins en 2002. En outre, les pays suivants ont fait état de la détection de laboratoires clandestins: Argentine (9), États-Unis (5) et Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) (2). L'Allemagne, la Bolivie, le Chili, la France et la Slovénie ont chacun signalé avoir découvert et démantelé un laboratoire.

31. Au total, 1 693 laboratoires clandestins fabriquant des substances tirées de la feuille de coca ont été mis au jour en 2002, contre 2 653 signalés en 2001. Cette baisse est principalement due au fait que la Bolivie a déclaré en avoir découvert un seulement en 2002, contre 1 011 en 2001.

III. Tendances mondiales et régionales du trafic de plantes narcotiques jusqu'en 2002

A. Cannabis

32. Le cannabis reste la drogue dont l'abus et le trafic sont le plus répandus dans le monde. C'est aussi la drogue dont le taux d'abus a le plus augmenté dans la période 2000-2001, devant celui des stimulants de type amphétamine.

33. Exprimées en unités de consommation⁸, les saisies d'herbe et de résine de cannabis ont représenté au total plus des deux tiers des saisies de drogues opérées en 2002 dans le monde entier; l'herbe de cannabis a ainsi été la drogue la plus saisie en Afrique et dans les Amériques, et la résine de cannabis la plus saisie en Asie et en Europe.

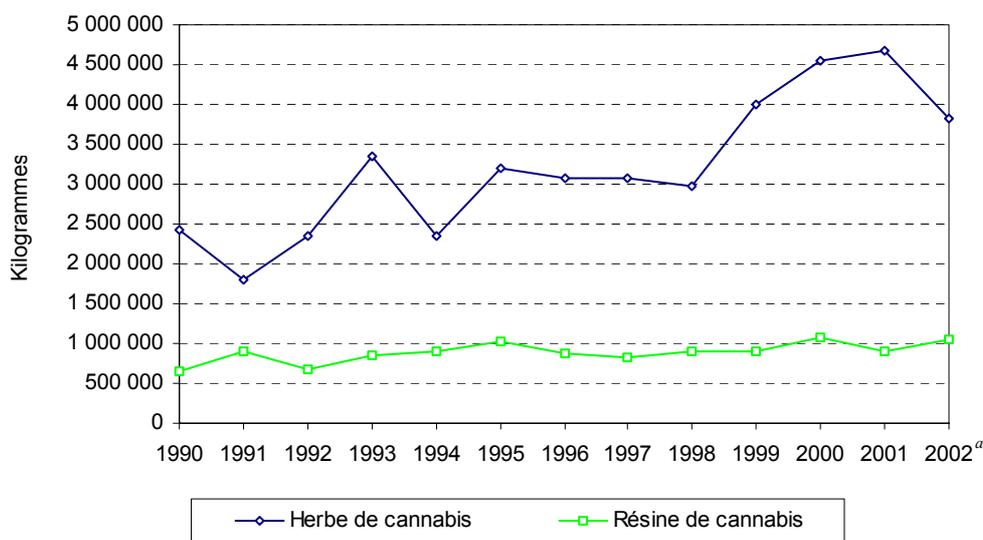
1. Tendances du trafic et des saisies

a) Herbe de cannabis

34. Exprimé en volume total saisi, le trafic d'herbe de cannabis concernait toujours pour l'essentiel les Amériques et l'Afrique. Les saisies d'herbe de cannabis dans le monde en 2002, soit 3 800 tonnes, accusent une baisse de 18 % par rapport aux 4 700 tonnes saisies en 2001 (voir fig. III).

Figure III

Saisies de résine et d'herbe de cannabis dans le monde, 1990-2002



^a Chiffres préliminaires.

35. D'après les données disponibles au moment de l'établissement du présent rapport, les saisies d'herbe de cannabis ont diminué dans toutes les régions. Les saisies effectuées dans le monde en 2002 se sont réparties comme suit: Amériques, 69,7 %; Afrique, 18,9 %; Asie, 7,1 %; Europe, 4,1 %; et Océanie, 0,2 %.

36. Sur l'ensemble des drogues illicites saisies, exprimées en unités de consommation, l'herbe de cannabis a été la substance la plus saisie en Amérique du Nord, dans les Caraïbes, en Asie du Sud et dans toutes les sous-régions de l'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Nord où les saisies de résine de cannabis ont été plus importantes, du fait que le Maroc est le plus grand producteur de cette substance.

37. En 2002, malgré le recul des saisies par rapport à l'année précédente, les plus importantes saisies d'herbe de cannabis opérées dans le monde ont été signalées par le Mexique (1 633 tonnes), puis par les États-Unis d'Amérique (591 tonnes). Les saisies ont augmenté au Canada et dans tous les pays d'Amérique du Sud ayant communiqué des données, à l'exception de la Colombie.

38. En Afrique, les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté au Nigéria, avec 506 tonnes saisies, au Congo et en Côte d'Ivoire. Le Ghana a indiqué avoir saisi 5,4 tonnes en 2002. En Asie, le Pakistan a déclaré avoir saisi 68,3 tonnes en 2002 (il n'avait pas communiqué de données en 2001). Les saisies ont augmenté en Israël, dans les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est et dans la plupart des pays d'Asie centrale, ainsi qu'en Arménie et en Azerbaïdjan. En Europe orientale, le volume des saisies opérées en Albanie, soit 13,7 tonnes, a presque doublé par rapport à l'année précédente. En Europe occidentale, les saisies d'herbe de cannabis étaient en recul en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Lichtenstein, et en hausse dans la plupart des autres pays de la sous-région. En Australie et en Nouvelle-Zélande, elles ont diminué en 2002.

39. Plusieurs pays ont indiqué que l'herbe de cannabis saisie provenait de sources locales et de pays voisins. Les États-Unis ont cité le Canada, la Colombie et le Mexique comme pays d'origine. L'Albanie et les Pays-Bas étaient les pays d'origine les plus souvent cités en Europe. L'Australie a déclaré que l'herbe de cannabis saisie provenait du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

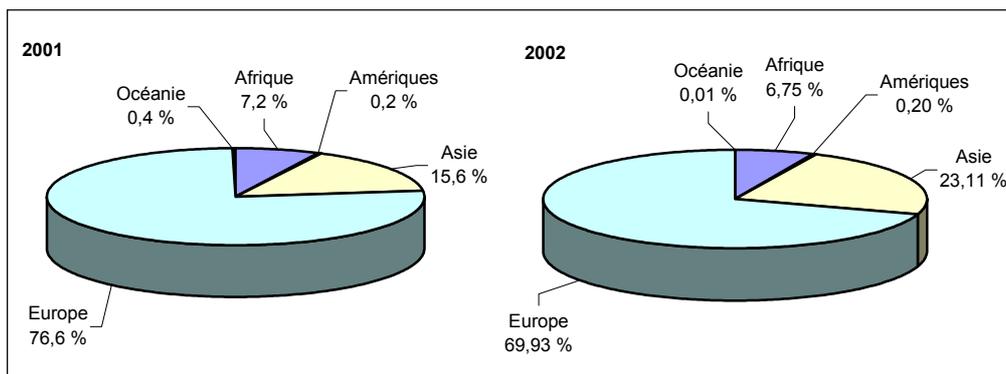
40. Les destinations les plus souvent mentionnées pour l'herbe de cannabis saisie en transit étaient l'Afrique du Sud, l'Allemagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

b) Résine de cannabis

41. En volume total saisi, le trafic de résine de cannabis était concentré en majeure partie en Europe et en Asie. Le total des saisies s'est élevé à 1 039 tonnes en 2002, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2001 (voir fig. III plus haut). Les saisies ont progressé dans toutes les régions, sauf en Océanie. C'est en Asie qu'elles ont le plus nettement augmenté (70 %), en raison principalement des grandes quantités que l'Afghanistan et le Liban ont déclaré avoir saisies.

42. La répartition des saisies de résine de cannabis dans le monde montre que la part représentée par les pays d'Asie a augmenté (voir fig. IV).

Figure IV
Répartition des saisies de résine de cannabis dans le monde, 2001 et 2002



43. Les données sur les saisies de l'ensemble des drogues illicites, exprimées en unités de consommation, montrent que la résine de cannabis est la drogue la plus saisie en Afrique du Nord, au Proche et Moyen-Orient, en Asie du Sud-Ouest et en Europe occidentale.

44. En 2002, c'est l'Espagne qui a déclaré avoir saisi les plus importantes quantités de résine de cannabis, soit 564,8 tonnes. Les saisies ont progressé dans la plupart des pays d'Europe occidentale et notamment en Espagne, mais aussi en Italie, qui a signalé avoir saisi 28,6 tonnes. En Europe orientale, la plupart des pays ont fait état d'une diminution des saisies: ainsi, la Roumanie n'a saisi que 39 kg en 2002, contre 13,8 tonnes en 2001.

45. En Asie, c'est le Pakistan qui a signalé les saisies les plus importantes (85,1 tonnes). Le trafic a également augmenté en République islamique d'Iran, qui a déclaré avoir saisi 64,1 tonnes. L'Afghanistan a indiqué avoir saisi 50,3 tonnes et le Liban a fait état de seulement 28,7 tonnes saisies en 2002, contre 308 tonnes en 2001. Les saisies de résine de cannabis ont régressé au Bangladesh et en Inde.

46. En Afrique, le volume des saisies a augmenté en Afrique du Nord, le Maroc ayant opéré les saisies les plus importantes de la région (66,4 tonnes). En Afrique australe, la Zambie a signalé avoir saisi 1 tonne et l'Afrique du Sud, 696 kg.

47. En Amérique du Nord, le Canada, qui avait saisi plus de 1,7 tonne en 2001, a fait état de saisies de 159 kg en 2002. Les saisies ont également fléchi au Mexique, mais elles ont progressé aux États-Unis, où elles sont passées de 57 kg en 2001 à 576 kg en 2002. Dans les autres sous-régions des Amériques, seuls l'Argentine, les Bermudes et le Brésil ont déclaré avoir effectué des saisies, représentant des quantités relativement faibles. Le Paraguay, cependant, a indiqué avoir saisi 1,3 tonne. Les saisies ont beaucoup diminué en Australie, qui a fait état de 56 kg saisis en 2002, contre 3,3 tonnes en 2001.

48. Le Maroc est resté le pays d'origine de la résine de cannabis le plus fréquemment cité, suivi de l'Albanie et de l'Inde. Trente et un autres pays d'origine ont été mentionnés, ce qui confirmait que la résine de cannabis faisait l'objet d'un trafic très répandu et provenait d'un grand nombre de pays.

49. Le trafic de résine de cannabis a essentiellement été intrarégional. Quelques exceptions à cette règle ont été signalées par l'Australie, qui a indiqué que la résine de cannabis saisie sur son territoire provenait d'Espagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, par l'Ouganda, qui a mentionné l'Inde, et par le Canada, qui a cité le Pakistan.

50. L'Allemagne, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ont souvent été mentionnés comme pays de destination de la résine de cannabis saisie en transit. La résine de cannabis saisie au Zimbabwe était destinée au Royaume-Uni et à d'autres pays d'Europe. Le Bangladesh, le Mexique et le Népal ont également indiqué que la résine de cannabis saisie était destinée à l'Europe.

B. Opiacés

51. Les opiacés restent le principal problème en matière de drogues dans le monde, avant la cocaïne, comme le montre la demande de traitement. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime estimait que près de 15 millions de personnes avaient fait un usage abusif d'opiacés, héroïne comprise, durant la période 2000-2001.

52. Exprimées en unités de consommation, les saisies d'opiacés opérées en 2002 représentaient au total 12 % des saisies de drogues dans le monde, l'héroïne étant la drogue la plus saisie en Asie centrale et en Europe orientale.

1. Taux d'interception et offre potentielle d'héroïne sur le marché mondial

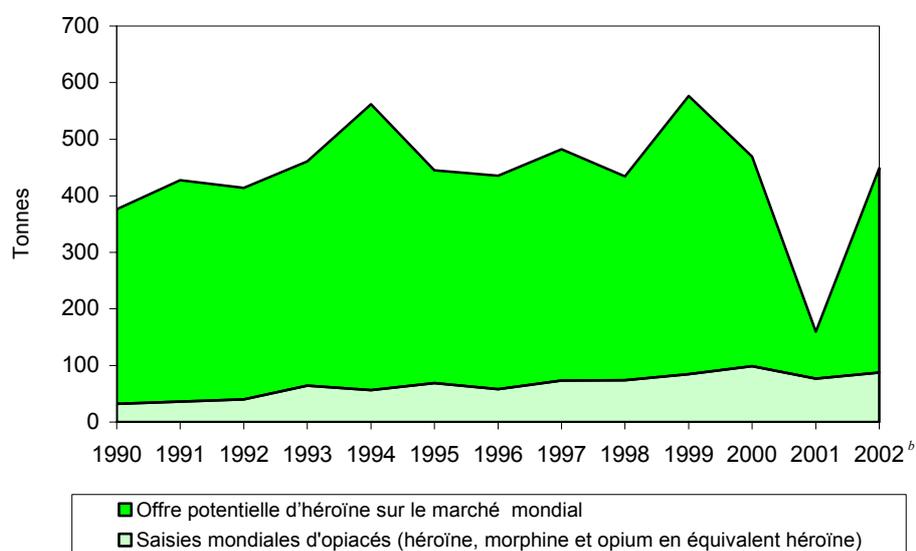
53. Exprimées en équivalent héroïne, les saisies d'opiacés opérées dans le monde, à savoir les saisies d'héroïne, d'opium et de morphine prises ensemble, se sont élevées à 87,2 tonnes en 2002, contre 76,8 tonnes en 2001, ce qui représente une augmentation de 14 % (voir fig. V). Cette progression était essentiellement due aux saisies de morphine, qui ont plus que doublé entre 2001 et 2002. Les saisies d'opium (brut et raffiné) ont reculé de 13 % dans le monde, tandis que celles d'héroïne sont restées stables.

54. En volume saisi, le trafic d'opiacés a augmenté dans toutes les régions, les hausses les plus sensibles ayant été enregistrées dans les Amériques et en Océanie. Les saisies d'opiacés dans le monde en 2002 se sont réparties comme suit: Asie, 61,5 %; Europe, 26,5 %; Amériques, 11,2 %; Océanie, 0,5 %; et Afrique, 0,3 %.

55. Les pays où les saisies de morphine ont été les plus importantes ont fait état d'augmentations très nettes en 2002: la République islamique d'Iran a déclaré avoir saisi 9,5 tonnes, la Turquie 7,9 tonnes, le Pakistan 6,8 tonnes et le Myanmar 314 kg.

56. En 2002, c'est la République islamique d'Iran qui a indiqué avoir effectué les plus importantes saisies d'opium dans le monde (72,8 tonnes), suivie de l'Afghanistan, avec 5,6 tonnes au total, et du Pakistan, avec 2,6 tonnes. La Chine, l'Inde, le Myanmar, la République de Moldova, le Tadjikistan et le Turkménistan ont chacun saisi plus d'une tonne d'opium. La République islamique d'Iran a déclaré avoir saisi 60 tonnes d'opium entre janvier et septembre 2003, et le Pakistan 2,7 tonnes entre janvier et juin 2003. Au Tadjikistan, les saisies d'héroïne et d'opium ont, prises ensemble, dépassé 4 tonnes au premier semestre 2003⁹.

Figure V
Interception d'opiacés dans le monde et offre potentielle d'héroïne sur le marché mondial, 1990-2002^a



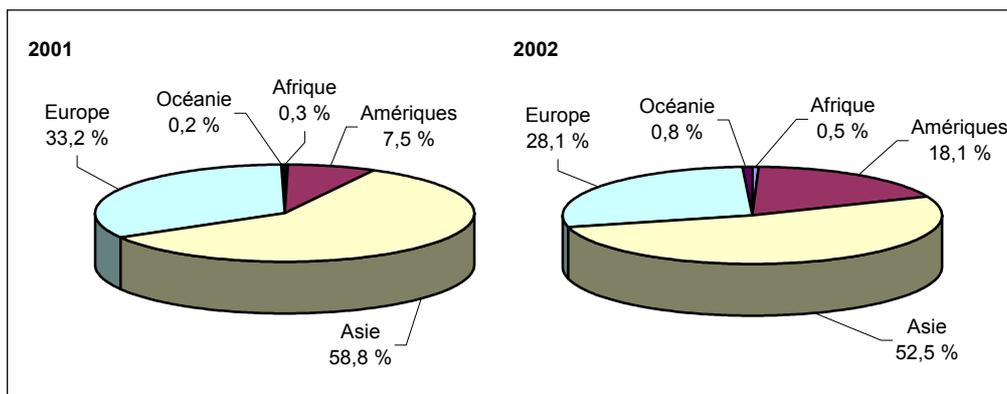
^a Taux moyen d'interception (1995-2001): 18 %; taux d'interception en 2002: 19 %.

^b Chiffres préliminaires.

2. Tendances du trafic et des saisies d'héroïne

57. L'analyse des données sur les saisies montre que le trafic d'héroïne s'est poursuivi en 2002 à des niveaux similaires à ceux de 2001. En 2002, 53,3 tonnes d'héroïne ont été saisies dans le monde, contre 54,4 tonnes en 2001, soit une baisse de 2 %. Le chiffre définitif des saisies d'héroïne opérées dans le monde en 2002 excèdera peut-être celui de 2001, au fur et à mesure que d'autres données officielles auront été communiquées à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. L'Asie et l'Europe représentent toujours la majeure partie des saisies d'héroïne. Il est apparu clairement en 2002 que l'Amérique du Nord était un important marché de consommation pour l'héroïne illicite, la part que représentait cette région dans les interceptions mondiales ayant augmenté de plus de 10 %. La part des pays d'Afrique et d'Océanie dans les saisies mondiales s'est elle aussi légèrement accrue (voir fig. VI).

Figure VI
Répartition mondiale des saisies d'héroïne, 2001 et 2002



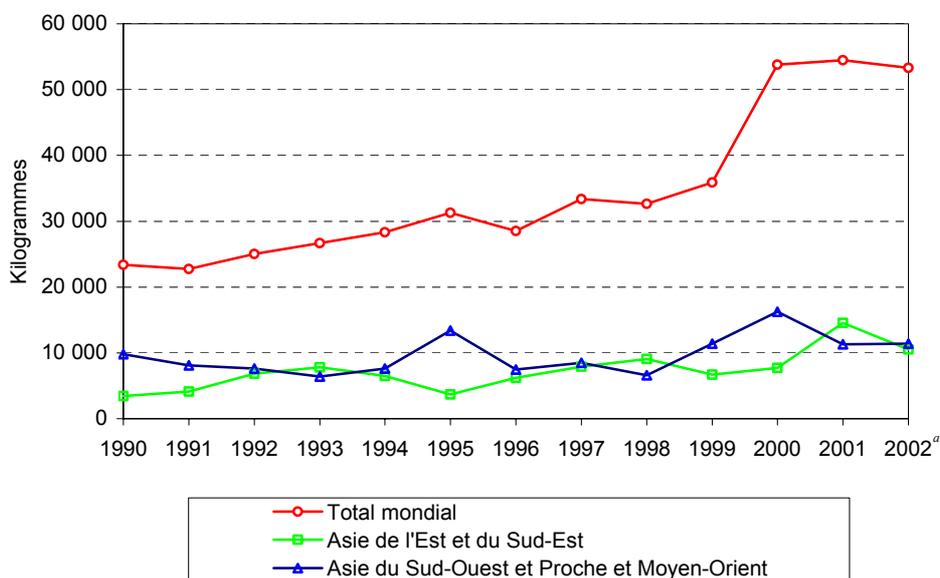
58. Les données sur les saisies de l'ensemble des drogues illicites, exprimées en unités de consommation, montrent que l'héroïne a été la drogue la plus saisie, après la résine de cannabis, en Europe et en Asie, et après les stimulants de type amphétamine en Océanie. En Afrique, l'héroïne venait au deuxième rang des substances saisies dans toutes les sous-régions, à l'exception de l'Afrique australe.

59. C'est la Chine qui a fait état des plus importantes saisies d'héroïne en 2002 (9,3 tonnes), suivie des États-Unis (7,8 tonnes), du Pakistan (5,9 tonnes) et de la République islamique d'Iran et du Tadjikistan (3,9 tonnes chacun).

60. Pour plus de la moitié, les interceptions d'héroïne dans le monde ont encore été effectuées en Asie. Cependant, les saisies opérées dans la région ont diminué de 13 % en 2002, en raison essentiellement du recul de 30 % des saisies en Chine. En 2002, les saisies d'héroïne ont aussi baissé au Pakistan, mais sont restées stables dans la République islamique d'Iran et au Tadjikistan. Le Kirghizistan, le Myanmar, la Thaïlande et le Turkménistan ont déclaré des saisies d'héroïne en hausse. En Asie du Sud, ces saisies ont légèrement fléchi.

61. Les saisies d'héroïne en Asie de l'Est et du Sud-Est, ajoutées à celles opérées en Asie du Sud-Ouest et au Proche et Moyen-Orient, représentaient en 2002 41 % des saisies mondiales. Des volumes similaires ont été saisis dans chacune des deux sous-régions en 2002, ce qui n'avait pas été le cas les années précédentes (voir fig. VII).

Figure VII
Saisies d'héroïne dans le monde entier, en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Asie du Sud-Ouest et au Proche et Moyen-Orient, 1990-2002



^a Chiffres préliminaires.

62. En 2003, la République islamique d'Iran a déclaré avoir saisi près de 2 tonnes d'héroïne entre janvier et septembre, soit un recul de 40 % en volume par rapport à la même période en 2002. Les saisies d'héroïne semblent aussi avoir diminué au Pakistan en 2003, les autorités ayant indiqué avoir saisi 1,6 tonne entre janvier et juin 2003, contre 5,9 tonnes en 2002.

63. Les volumes d'héroïne saisis en 2002 sur les deux principaux itinéraires de trafic entre l'Asie et les principaux marchés de consommation d'Europe occidentale, à savoir la route des Balkans et la "route du nord", sont à peu près équivalents. Ensemble, les saisies effectuées dans les pays situés le long de ces itinéraires s'élevaient à 9,1 tonnes, tandis que 9,6 tonnes ont été saisies dans les pays d'Europe occidentale. Pour le premier semestre 2003, la Turquie a déclaré avoir saisi 2,1 tonnes d'héroïne au total, contre 2,5 tonnes en 2002.

64. En Europe occidentale, les saisies totales d'héroïne ont diminué en 2002. Elles ont en effet augmenté au Danemark, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède mais reculé en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal. Pour 2003, d'après les informations sur des saisies individuelles de drogues reçues par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le trafic d'héroïne semble diminuer en Autriche et en Espagne, rester stable au Portugal et augmenter en Irlande. En Europe orientale, les saisies d'héroïne ont nettement progressé en Hongrie et en Ukraine. Elles ont également augmenté en Albanie et en Pologne, mais ont fléchi en Bulgarie et en République tchèque.

65. En Amérique du Nord, les saisies ont presque triplé aux États-Unis pour atteindre le chiffre sans précédent de 7,8 tonnes, soit 84 % de l'ensemble des saisies

déclarées dans les Amériques en 2002. Les saisies d'héroïne ont progressé au Mexique, et fléchi au Canada. Des saisies importantes ont aussi été effectuées en Colombie (775 kg) et au Venezuela (563 kg). En Amérique centrale, des saisies individuelles d'héroïne avaient augmenté dans tous les pays qui ont communiqué des données. Les données des pays des Caraïbes n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport. En 2003, d'après les données sur des saisies individuelles d'héroïne communiquées par le Canada, 27 kg avaient été saisis de janvier à juin, contre 3 kg seulement en 2002.

66. Les saisies d'héroïne ont progressé de 32 % en Afrique, la quasi-totalité des pays déclarants ayant fait état d'une augmentation. Les pays d'Afrique de l'Ouest représentaient la plus forte proportion sous-régionale. Les plus grosses saisies d'héroïne ont été signalées par le Nigéria (56 kg) puis par l'Égypte (55 kg). En Australie, les saisies ont plus que quadruplé pour atteindre 459 kg en 2002. Pour 2003, ce pays a déclaré avoir saisi 304 kg d'héroïne entre janvier et juin.

67. Le Pakistan, l'Afghanistan et la Turquie ont été les plus souvent mentionnés, dans cet ordre, comme pays d'origine de l'héroïne saisie dans le monde en 2002. La Chine a indiqué que l'héroïne saisie sur son territoire provenait du Myanmar. S'agissant de l'héroïne saisie en Europe occidentale, la Turquie, puis l'Afghanistan et l'Asie du Sud-Est étaient les sources les plus souvent citées. Dans les Amériques, la Colombie était le pays d'origine le plus souvent mentionné. Aux États-Unis, l'héroïne saisie provenait d'Afghanistan, de Colombie et du Mexique. Le Nigéria et le Panama ont été mentionnés comme pays de transit. En Afrique, l'héroïne saisie provenait principalement d'Inde et du Pakistan. L'Australie a indiqué que l'héroïne saisie en 2002 provenait de la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine), de la Malaisie et du Viet Nam.

68. À l'échelle mondiale, l'Europe, puis l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, le Nigéria et les Pays-Bas ont été les plus souvent cités comme destinations prévues de l'héroïne saisie. Une partie de l'héroïne saisie au Pakistan était destinée à l'Afrique et aux États arabes du Golfe persique. L'Allemagne a été le pays de destination le plus souvent cité de l'héroïne saisie dans les pays d'Europe orientale. La Thaïlande a indiqué que l'héroïne saisie dans ce pays était destinée à l'Australie.

C. Cocaïne

69. On estime que 14 millions de personnes dans le monde ont fait un usage abusif de cocaïne dans la période 2000-2001, cette substance étant la deuxième, après l'héroïne, à motiver une demande de traitement.

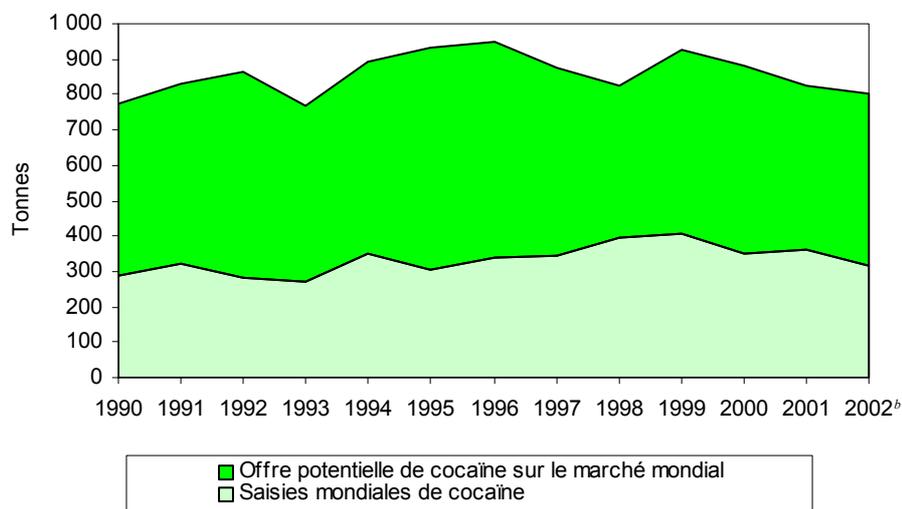
70. En 2002, la cocaïne est restée la troisième drogue illicite faisant l'objet du plus vaste trafic dans le monde, après l'herbe de cannabis et la résine de cannabis. Exprimées en unités de consommation, les saisies de cocaïne ont représenté 14 % du total des saisies de drogues effectuées dans le monde, cette drogue étant la plus saisie en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

1. Taux d'interception et offre potentielle de cocaïne sur le marché mondial

71. Les saisies totales de cocaïne en 2002, soit 314,3 tonnes, accusaient une baisse de 14 % par rapport aux 364,2 tonnes saisies en 2001 (voir fig. VIII). Au moment de

la rédaction du présent rapport, le volume des saisies de cocaïne était en recul dans toutes les régions hormis l'Afrique, où il était en hausse de 12 %. En termes de volume saisi, la majeure partie du trafic de cocaïne avait toujours lieu dans les Amériques et en Europe occidentale.

Figure VIII
Taux d'interception et offre potentielle de cocaïne sur le marché mondial, 1990-2002^a



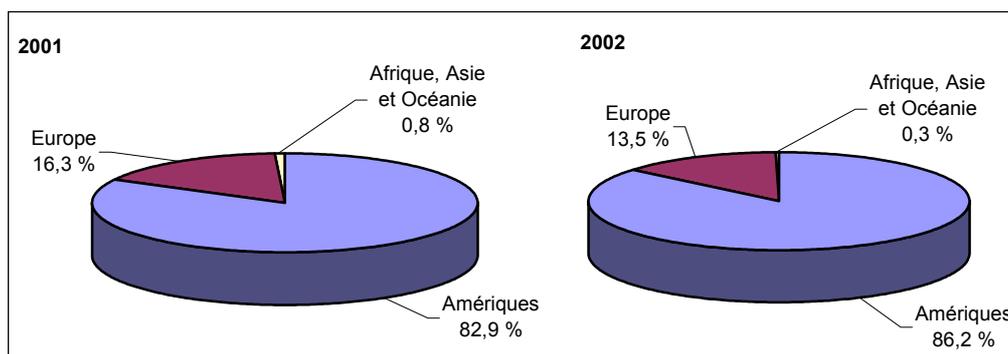
^a Taux d'interception moyen (1995-2001): 40 %; taux d'interception en 2002: 39 %.

^b Chiffres préliminaires.

2. Tendances du trafic et des saisies de cocaïne

72. En 2002, la répartition mondiale des saisies de cocaïne est restée similaire à celle de 2001 (voir fig. IX), avec un léger accroissement de la part des pays des Amériques et une légère diminution de la part des pays d'Europe.

Figure IX
Répartition mondiale des saisies de cocaïne, 2001 et 2002



73. En termes de doses de consommation, la cocaïne vient au troisième rang des drogues les plus saisies en Europe, après la résine de cannabis et l'héroïne, au deuxième rang en Amérique du Nord, après l'herbe de cannabis, et au premier rang en Amérique centrale et en Amérique du Sud. C'était également dans les Amériques et en Europe que l'on continuait à faire état des saisies les plus importantes: la Colombie a ainsi signalé des saisies de 118,9 tonnes, les États-Unis de 77,7 tonnes, le Venezuela de 17,8 tonnes, l'Espagne de 17,6 tonnes, le Pérou de 14,6 tonnes, le Mexique de 12,6 tonnes, le Brésil de 9,2 tonnes, les Pays-Bas de 7,9 tonnes, la Bolivie de 5,1 tonnes, l'Italie de 4 tonnes et la France de 3,7 tonnes.

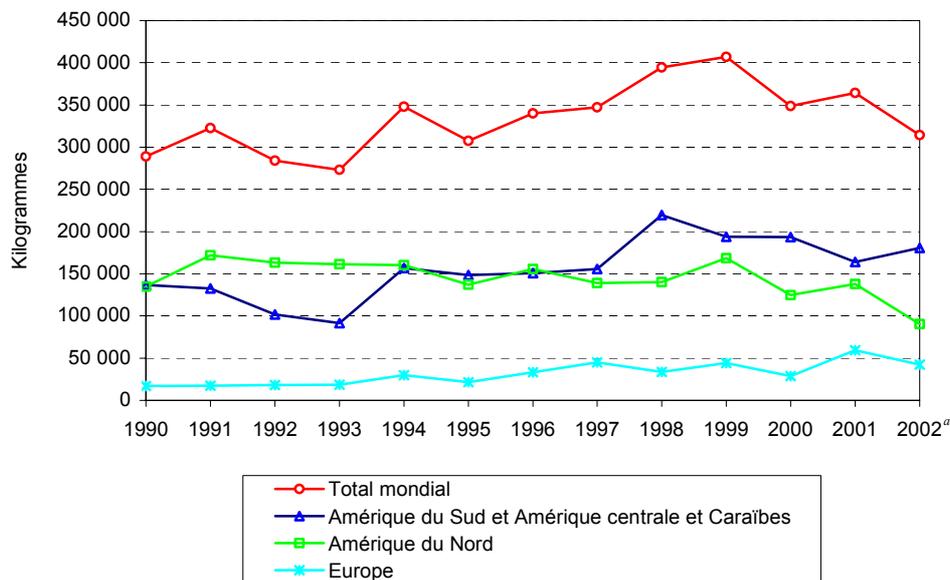
74. En 2002, les saisies de cocaïne ont diminué de 10 % dans les Amériques essentiellement en raison d'une forte baisse des quantités saisies aux États-Unis, à savoir 77,7 tonnes en 2002 contre 106,2 tonnes en 2001. Au moment où le présent rapport a été établi, très peu de pays d'Amérique centrale et des Caraïbes avaient communiqué leurs statistiques concernant les saisies pour 2002. Il n'est donc pas exclu que les tendances des saisies évoluent au fur et à mesure que davantage de données officielles seront communiquées par les pays de la région à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. En 2003, les saisies de cocaïne ont notablement augmenté au Canada, où il a été signalé des saisies de plus de 500 kg entre janvier et juin, contre 180 kg en 2002.

75. En Amérique du Sud, bien que certains pays n'aient pas encore communiqué de chiffres, il a déjà été enregistré une augmentation de 31 % des saisies de cocaïne, imputable aux 118,9 tonnes saisies en 2002 qui ont été signalées par la Colombie, contre 73,8 tonnes en 2001. Les saisies effectuées en Colombie et aux États-Unis ont représenté, ensemble, les trois quarts des saisies de cocaïne dans les Amériques et près des deux tiers des saisies de cocaïne dans le monde.

76. En Europe occidentale, après leur chiffre record de 59,1 tonnes en 2001, les saisies de cocaïne sont retombées à 41,8 tonnes en 2002. Une importante diminution a été signalée par l'Espagne, avec 17,6 tonnes saisies en 2002 contre 33,6 tonnes en 2001. L'Allemagne, avec 2,1 tonnes, la France, avec 3,7 tonnes et l'Italie, avec 4 tonnes, ont enregistré d'importantes augmentations, qui les placent parmi les pays ayant effectué les plus grosses saisies. Des saisies en diminution ont par contre été signalées en Espagne, aux Pays-Bas et au Portugal, trois pays traditionnellement utilisés par les trafiquants comme points d'entrée de la cocaïne en Europe. Toutefois, l'augmentation des saisies en Allemagne, en France et en Italie laisse penser que ces pays sont de plus en plus utilisés pour introduire clandestinement la cocaïne en Europe occidentale et elle montre que les trafiquants font preuve de flexibilité pour trouver d'autres points d'entrée. Les importantes saisies de cocaïne déjà déclarées pour 2003 laissent penser que les quantités saisies sont en augmentation au Danemark, en Grèce et en Irlande, stables en Autriche et en baisse au Portugal.

77. En Europe orientale, qui représentait moins de 2 % des saisies totales de cocaïne en Europe, ces saisies ont plus que doublé, même si elles restaient encore inférieures de moitié à la quantité saisie en 2000. La Pologne a signalé une grosse saisie de 422 kg. La figure X illustre les tendances des saisies de cocaïne dans le monde, dans les Amériques et en Europe.

Figure X
Saisies de cocaïne dans le monde, dans les Amériques et en Europe, 1990-2002



^a Chiffres préliminaires.

78. En Afrique, les saisies de cocaïne sont en augmentation dans toutes les sous-régions, à l'exception de l'Afrique occidentale et centrale. L'Afrique australe et essentiellement l'Afrique du Sud représentaient plus de 80 % des saisies de cocaïne sur le continent en 2002. Des saisies en augmentation ont été signalées par l'Afrique du Sud, le Kenya, le Maroc et la Zambie. Globalement, les saisies de cocaïne sont restées peu importantes en Afrique, avec un chiffre déclaré de 509 kg pour toute la région.

79. En termes de volume saisi, en Asie le trafic de cocaïne est resté limité, avec des saisies de 199 kg seulement pour l'ensemble de la région. En 2002, les saisies de cocaïne ont diminué dans la plupart des pays déclarants, à l'exception d'Israël qui a fait état d'une forte augmentation avec un chiffre de 96 kg contre 24 kg en 2001. Les saisies étaient en baisse aussi en Australie, à 106 kg contre 1,2 tonne en 2001.

80. Les sources de la cocaïne saisie dans le monde en 2002 les plus fréquemment citées étaient, en ordre décroissant, la Colombie, le Pérou, l'Amérique du Sud, la Bolivie et le Brésil. Les États-Unis ont fait état de saisies de cocaïne provenant des trois principaux pays producteurs de coca. En Afrique, le Brésil a été cité comme pays d'origine par le Cameroun, le Kenya et le Nigéria. Le Pérou était le pays d'où venait la cocaïne saisie en Australie, au Nigéria et au Swaziland. L'Australie a également fait état de saisies de cocaïne venant des États-Unis et du Royaume-Uni.

81. La cocaïne saisie en Espagne provenait des trois principaux pays producteurs et était destinée à être consommée localement ou bien réexpédiée vers la France et l'Italie. Les pays de transit cités par l'Espagne étaient l'Argentine, le Brésil et le

Venezuela. La France et l'Italie ont cité les Pays-Bas comme pays de transit d'une partie de la cocaïne saisie sur leur territoire.

82. Au niveau mondial, la destination prévue la plus souvent citée de la cocaïne saisie était, par ordre décroissant, les États-Unis, l'Europe, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud.

83. La Colombie a signalé qu'en 2002 la moitié de la cocaïne saisie dans ce pays avait été transportée par mer: 73 % des saisies de cocaïne opérées par la Colombie dans les eaux territoriales ou internationales sont intervenues dans l'océan Pacifique et 27 % dans l'océan Atlantique, ce qui tend à prouver que le Pacifique oriental reste la principale filière de trafic de la cocaïne destinée aux États-Unis. En 2002, le Venezuela a indiqué que 90 % de la cocaïne saisie dans ce pays sur des courriers était destinée au Pays-Bas, le reste devant aller à d'autres pays d'Europe comme l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal.

IV. Tendances mondiales et régionales de la fabrication et du trafic illicites de drogues de synthèse, jusqu'en 2002

A. Stimulants de type amphétamine

84. Selon les estimations, si durant la période 2000-2001 quelque 34 millions de personnes auraient abusé de stimulants de type amphétamine, ce chiffre serait passé à plus de 40 millions l'année dernière. La méthamphétamine reste le stimulant de type amphétamine le plus largement disponible dans le monde, mais la méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA, communément appelée ecstasy) est la substance dont l'abus a le plus fortement augmenté ces dernières années.

85. En termes de doses de consommation, parmi toutes les drogues illicites saisies, la méthamphétamine était la drogue la plus saisie en Asie de l'Est et du Sud-Est, et les stimulants de type amphétamine (sauf ecstasy) les drogues les plus saisies en Océanie.

1. Fabrication illicite de stimulants de type amphétamine

86. Le nombre de laboratoires clandestins qui fabriquaient des stimulants de type amphétamine mis au jour est en nette hausse depuis le milieu des années 1990, essentiellement parce que davantage de laboratoires clandestins qui fabriquaient de la méthamphétamine ont été découverts aux États-Unis. Sur l'ensemble des laboratoires clandestins découverts au cours de la période 1990-2002, les États-Unis représentaient une part de 97 %, et les pays des autres régions les 3 % restants.

87. Entre 2001 et 2002, le nombre des laboratoires clandestins de méthamphétamine qui ont été découverts a augmenté de 14 %. Les États-Unis ont déclaré en avoir découvert 9 024, la Nouvelle-Zélande 147, la République tchèque 104, le Canada 14, la Chine 13, le Mexique 10; le Myanmar 4, les Philippines 4, l'Allemagne 2 et l'Afrique du Sud 1. La plupart des laboratoires découverts aux États-Unis étaient de taille modeste par rapport à l'échelle de la fabrication clandestine dans les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Une simple comparaison du nombre des laboratoires découverts n'est donc pas possible. Les grosses saisies

de méthamphétamine en Asie de l'Est et du Sud-Est donnent une indication de l'importante capacité de fabrication dans la région.

88. Le nombre de laboratoires clandestins démantelés montre que la fabrication clandestine d'amphétamine est essentiellement concentrée en Europe. Le nombre de laboratoires découverts dont il a été fait état a régulièrement augmenté durant la seconde moitié des années 1990, jusqu'à atteindre un niveau record en 2000. Pour 2002, il a été déclaré que 46 laboratoires clandestins d'amphétamine au total avaient été découverts, contre 85 en 2001. La Pologne a dit en avoir découvert 15, l'Afrique du Sud 13, les Pays-Bas 10, la Bulgarie et l'Allemagne 2 chacune et le Chili, l'Estonie, la France et le Royaume-Uni 1 chacun. Les États-Unis, qui avaient indiqué avoir démantelé 52 laboratoires clandestins d'amphétamine en 2001, n'ont signalé aucun démantèlement de laboratoire en 2002.

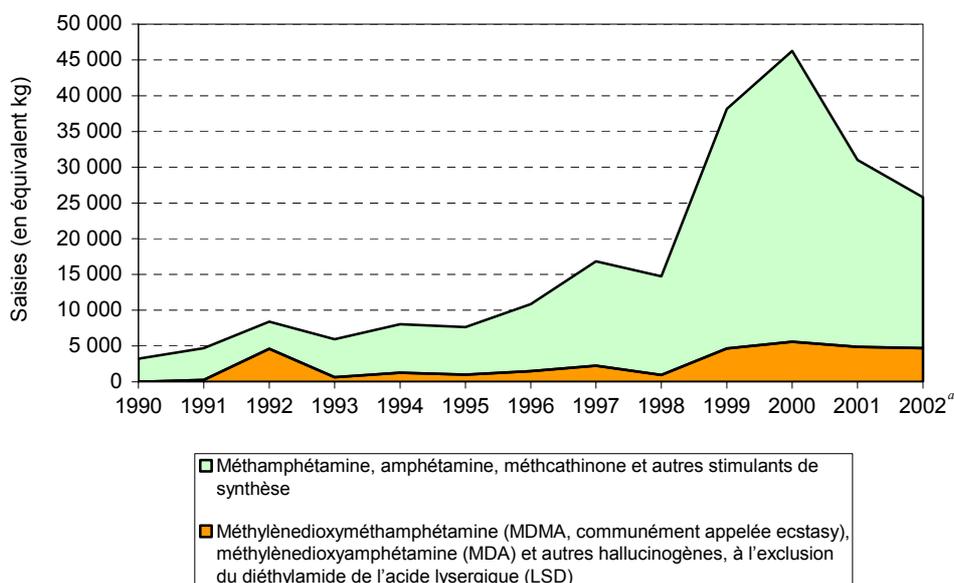
89. La fabrication clandestine de substances de type ecstasy, évaluée d'après le nombre de laboratoires clandestins découverts, semble concentrée en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Toutefois, il a aussi été signalé la découverte de laboratoires, ces dernières années, dans des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Pour 2002, il a été indiqué que 54 laboratoires de ce type avaient été mis au jour, contre 70 en 2001. Les Pays-Bas ont déclaré en avoir découvert 18, la Chine 11, les États-Unis 9, le Canada 8, le Royaume-Uni 3 et l'Indonésie 2. L'Estonie, la France et le Mexique ont dit avoir mis au jour un laboratoire chacun.

90. Le nombre des laboratoires de stimulants de type amphétamine combinés, c'est-à-dire des laboratoires clandestins qui fabriquent plusieurs types de stimulants, est en augmentation depuis quelques années. Pour 2002 l'Australie a indiqué en avoir découvert 372, contre 201 en 2001. La Lituanie a déclaré, quant à elle, avoir démantelé deux laboratoires de ce type. Pour la Fédération de Russie, qui avait fait état en 2001 du démantèlement de 71 de ces laboratoires, on ne dispose pas encore de données concernant 2002.

2. Tendances du trafic et des saisies de stimulants de type amphétamine

91. Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine ont eu tendance à augmenter dans les années 1990, avec un pic de 46,2 tonnes en 2000 (voir fig. XI). Le fait que les saisies soient revenues à 31 tonnes en 2001 et à 25,7 tonnes en 2002 peut s'expliquer en partie par la diminution des saisies de méthamphétamine en Chine, où des saisies records avaient été enregistrées en 1999 et en 2000.

Figure XI
Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1990-2002

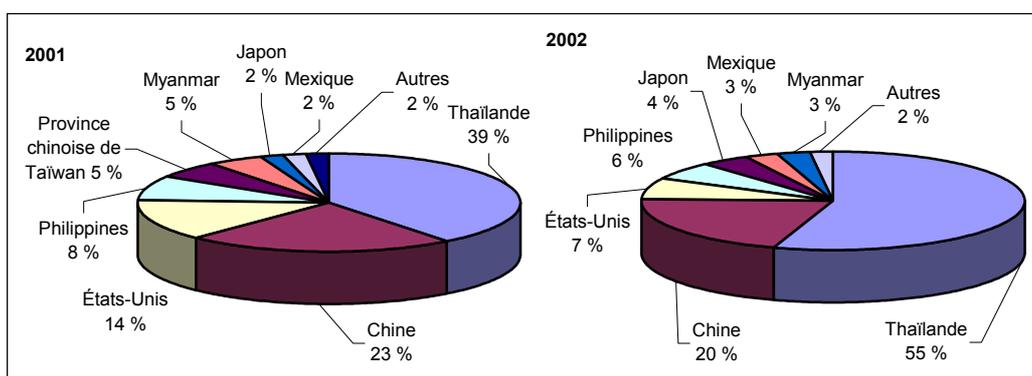


^a Chiffres préliminaires.

a) Méthamphétamine

92. Ces dernières années, les saisies de méthamphétamine ont représenté environ les trois quarts des saisies mondiales de stimulants de type amphétamine (sauf ecstasy). Cette proportion est restée stable en 2002, où 15,6 tonnes ont été saisies dans le monde contre 21 tonnes en 2001. La répartition mondiale des saisies de méthamphétamine en 2002 a confirmé la tendance observée ces dernières années, à savoir que l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Amérique du Nord sont les principales sous-régions utilisées pour la fabrication et le trafic illicites de méthamphétamine (voir fig. XII).

Figure XII
Répartition mondiale des saisies de méthamphétamine, 2001 et 2002



93. Depuis le milieu des années 1990, la Chine, le Japon, le Myanmar, les Philippines et la Thaïlande ont représenté l'essentiel des saisies de méthamphétamine en Asie et dans l'ensemble du monde. En 2002, c'est à nouveau la Thaïlande qui a fait état des plus grosses saisies mondiales (8,6 tonnes) de méthamphétamine, suivie par la Chine avec 3,2 tonnes. Le chiffre des saisies était en légère augmentation en Thaïlande et en baisse en Chine. Les saisies de méthamphétamine ont également diminué aux États-Unis, au Myanmar et aux Philippines. Elles ont en revanche augmenté en Indonésie, au Japon, au Mexique et dans la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) ainsi que dans certains pays d'Europe, notamment France, Norvège et Suède.

94. La Chine, le Myanmar et les Philippines ont été cités comme pays d'origine de la méthamphétamine saisie en Asie. Le Japon a signalé l'importation illicite de stimulants de type amphétamine par le biais de la République populaire démocratique de Corée et de la Chine. Pour la méthamphétamine saisie en Europe, le pays d'origine le plus souvent cité était les Pays-Bas, suivis par la Pologne, la Belgique et la Thaïlande. Les États-Unis ont déclaré avoir saisi de la méthamphétamine d'origine locale et venant du Mexique. Le Canada a déclaré avoir saisi de la méthamphétamine provenant d'Asie et aussi d'origine locale.

95. Outre la consommation locale, certains pays ont fait état de saisies de méthamphétamine destinée à d'autres pays. La Chine a cité les Philippines et la République de Corée comme pays de destination prévus de la méthamphétamine saisie. La Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) a cité Guam, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines comme destinations prévues d'une partie de la méthamphétamine saisie. La République tchèque a déclaré avoir saisi de la méthamphétamine destinée à l'Allemagne et à l'Autriche.

b) Amphétamine

96. En 2002, il a été saisi dans le monde 4 tonnes d'amphétamine, soit un chiffre en augmentation de 7 % par rapport à 2001. Les saisies mondiales de drogues de type amphétamine (c'est-à-dire non identifiées spécifiquement comme de l'ecstasy, de l'amphétamine ou de la méthamphétamine par les pays déclarants) sont passées quant à elles de 1,3 tonne en 2001 à 1,4 tonne en 2002. C'est l'Australie avec 1,2 tonne, contre 876 kg en 2001, qui a représenté le gros de ces saisies.

97. À en juger par la répartition mondiale des saisies d'amphétamine, l'Europe reste la région la plus affectée. En 2002, l'Europe occidentale a représenté 86 % de ces saisies, l'Europe orientale 10 % et les pays du Proche et du Moyen-Orient 3 %. Le 1 % restant correspondait à des saisies de petites quantités déclarées par les pays d'Afrique, des Amériques et d'Océanie.

98. Au moment où le présent rapport a été établi, les Pays-Bas avaient fait état de la plus grosse saisie d'amphétamine dans le monde en 2002, avec 481 kg. L'Allemagne, la Bulgarie, la Finlande, la France, la Norvège, la Pologne et la Suède ont elles aussi fait état d'importantes saisies d'amphétamine. La République arabe syrienne a déclaré avoir saisi 92 kg d'amphétamine et la Jordanie, 40 kg. Dans tous les pays précités, à l'exception de la Finlande et des Pays-Bas, les quantités d'amphétamine saisies en 2002 étaient en augmentation.

99. En ce qui concerne l'amphétamine saisie en Europe, le pays d'origine le plus souvent cité a été, comme pour la méthamphétamine, les Pays-Bas, suivis par la

Pologne et la Belgique. La Jordanie et la République arabe syrienne ont cité la Turquie comme pays d'origine de l'amphétamine saisie sur leur territoire. La plupart de l'amphétamine saisie était destinée à la consommation locale et/ou aux pays voisins. La France, la Pologne et le Royaume-Uni ont déclaré avoir saisi de l'amphétamine qui était destinée aux États-Unis.

c) Substances de type ecstasy

100. Les saisies mondiales d'hallucinogènes sont restées stables ces dernières années. En 2002, il en a été saisi 4,7 tonnes dans le monde, contre 4,9 tonnes en 2001, soit un recul de 4 %. Les substances de type ecstasy continuent à représenter l'essentiel de ces saisies (92 % en 2002). Des saisies accrues d'ecstasy ont été enregistrées en 2002 en Europe, en Afrique et en Océanie. Les saisies ont par contre diminué dans les Amériques et en Asie. Les pays d'Europe occidentale ont représenté 98 % des saisies d'ecstasy opérées en Europe et 73 % des saisies mondiales d'ecstasy; l'Amérique du Nord a représenté 20 % des saisies mondiales. Les 7 % restants correspondaient à des saisies déclarées par les pays d'autres sous-régions.

101. Au moment où le présent rapport a été établi, les Pays-Bas avaient déclaré la plus grosse saisie d'ecstasy en 2002 dans le monde, à 1,5 tonne. Parmi les autres pays ayant fait état d'importantes saisies d'ecstasy, on peut mentionner l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis et la France. Les saisies d'ecstasy étaient en augmentation dans un certain nombre de pays d'Europe, y compris l'Autriche, la Croatie, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède. Il a été observé un recul des saisies dans certains pays, notamment l'Allemagne et l'Irlande. Selon les saisies d'ecstasy déclarées par l'Irlande pour 2003, le trafic était en hausse.

102. Dans les Amériques, les saisies d'ecstasy ont nettement diminué en Amérique du Nord en 2002. Dans les autres sous-régions, le Brésil, la Colombie, le Nicaragua et le Venezuela ont fait état de saisies de quantités relativement modestes. Au Moyen-Orient, Israël a déclaré avoir saisi 100 kg, contre 14 kg en 2001. Les saisies d'ecstasy étaient en hausse au Japon et en Thaïlande, et en baisse dans la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) et à Singapour. Globalement, le volume d'ecstasy saisie en Asie en 2002, soit 147 kg, représentait moins de la moitié du volume saisi en 2001. La diminution observée des saisies d'ecstasy en Asie est essentiellement imputable à la Chine, qui avait déclaré en 2001 des saisies de 270 kg et qui n'a rien déclaré en 2002. L'Afrique du Sud, avec des saisies de 57 kg, était le seul pays d'Afrique à déclarer avoir saisi d'importantes quantités d'ecstasy en 2002.

103. Les pays d'origine de l'ecstasy saisie dans le monde étaient d'abord les Pays-Bas, suivis par la Belgique et l'Allemagne. Un certain nombre de pays ont également mentionné des sources locales. La plupart des pays déclarants ont fait savoir que l'ecstasy saisie était destinée à la consommation locale, mais un certain nombre d'autres pays ont dit avoir saisi de l'ecstasy destinée aux pays voisins. Les États-Unis étaient la destination la plus souvent citée de l'ecstasy saisie en Europe et destinée à la contrebande. L'Australie a été citée comme destination de l'ecstasy saisie en Allemagne et en Roumanie. La Pologne a mentionné l'Amérique du Sud comme destination prévue de l'ecstasy saisie.

B. Autres drogues

Tendances du trafic et des saisies

104. En 2002, il a été signalé des saisies de près de 9 tonnes de méthaqualone, essentiellement par trois pays: l'Inde, avec des saisies de 5 tonnes; la Chine, avec 2,9 tonnes; et l'Afrique du Sud, avec 986 kg. Ces quantités sont en baisse par rapport aux 10,3 tonnes saisies en 2001, lorsque l'Afrique du Sud représentait 80 % des saisies mondiales de méthaqualone. Des saisies de dépresseurs (sauf méthaqualone) de 973 kg au total (contre 2,6 tonnes en 2001) ont été signalées par des pays de toutes les régions. C'est l'Ukraine qui a fait état de la plus importante saisie, avec 606 kg.

V. Conclusions

105. La diminution régulière des cultures illicites de pavot à opium au Myanmar et en République démocratique populaire lao a constitué une avancée en 2002-2003. De même, les efforts de la Bolivie, de la Colombie et du Pérou pour éradiquer la culture du cocaïer et lutter contre la fabrication de cocaïne ont conduit à une baisse notable de l'offre illicite de cocaïne dans le monde.

106. On ne peut qu'être très préoccupé par la situation en Afghanistan, où la culture illicite du pavot à opium a repris à grande échelle, malgré son interdiction par l'Autorité de transition de l'Afghanistan. Il est indispensable que la communauté internationale continue d'appuyer les autorités afghanes pour aider le Gouvernement à tenir son engagement d'éliminer la culture illicite du pavot à opium.

107. En 2002, la culture du cocaïer a un peu progressé au Pérou. La Bolivie a elle aussi enregistré une augmentation de la culture de cette plante pour la deuxième année consécutive, après un recul régulier entre 1996 et 2000. Il faudra que la communauté internationale fasse davantage pour aider les pays producteurs de coca à offrir aux cultivateurs de cocaïer d'autres sources de revenu valables.

108. L'augmentation des saisies d'héroïne dans les pays d'Asie centrale indiquait que cet itinéraire de trafic était de plus en plus utilisé depuis quelques années. Quant à l'itinéraire traditionnel des Balkans et à ses nombreuses variantes, ils demeuraient une filière de choix pour le trafic vers les marchés de consommation d'Europe occidentale.

109. L'itinéraire du Pacifique oriental pour le trafic de cocaïne en provenance de Colombie et destinée à l'important marché de consommation que constituent les États-Unis demeurait une filière privilégiée.

110. Les pays limitrophes des gros pays producteurs et situés sur les principaux itinéraires de trafic auront encore besoin d'une aide internationale concertée et bien coordonnée pour lutter avec succès contre le trafic.

111. Les saisies peu importantes de drogues illicites signalées dans certaines sous-régions, en particulier en Afrique, ne signifient pas nécessairement qu'il y ait peu de trafic. Il faut plutôt en déduire, probablement, qu'il y a sous-notification des saisies et, surtout, que des ressources insuffisantes sont allouées par les pays d'Afrique et

par la communauté internationale pour renforcer les capacités d'interception des services de détection et de répression.

112. La généralisation de l'abus et du trafic de drogues de synthèse, en particulier les stimulants de type amphétamine, souligne la nécessité pour les gouvernements des pays où s'opère essentiellement la fabrication illicite de prendre des mesures efficaces pour lutter contre cette activité illicite, y compris en appliquant des mesures de contrôle plus rigoureuses pour prévenir le détournement de précurseurs des circuits licites vers la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine.

113. En ce qui concerne enfin le cannabis, c'est-à-dire la drogue qui fait l'objet du plus vaste trafic dans le monde, les gouvernements souhaiteront peut-être donner un degré de priorité plus élevé à la lutte contre la production et le trafic de cette substance, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues pertinents.

Notes

- ¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Morocco: Cannabis Survey 2003* (décembre 2003).
- ² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2003* (octobre 2003).
- ³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Myanmar: Opium Survey 2003* (juin 2003).
- ⁴ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Laos: Opium Survey 2003* (juin 2003).
- ⁵ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Colombia: Coca Survey for December 2002 and Semi-Annual Estimate for July 2003* (mars 2003).
- ⁶ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Peru: Coca Survey for 2002* (mars 2003).
- ⁷ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Bolivia: Coca Survey in the Yungas of La Paz in 2002* (mars 2003).
- ⁸ Étant donné qu'une "dose" type de chaque drogue illicite diffère, le poids d'une substance particulière saisie n'est pas comparable à celui d'une autre. Pour calculer la "dose de consommation type" (au degré de pureté de la substance vendue dans la rue), les taux de conversion suivants ont été utilisés:
 - Herbe de cannabis, 0,5 gramme
 - Résine de cannabis, 0,135 gramme
 - Cocaïne et ecstasy, 0,1 gramme
 - Héroïne et amphétamine, 0,03 gramme.
- ⁹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Regional Office for Central Asia, monthly report* (septembre 2003).